



Congés payés date de décision

Par **batigoal187**, le **29/05/2015** à **22:11**

Bonjour,

voici ma situation : le 3 Mai, j'ai remis ma feuille de demande de congé. j'ai demandé des vacances pour deuxième semaine de juillet. Mon employeur n'a pas répondu à ma demande car il nous demande de nous arranger entre 4 collègues mais un collègue n'a pas encore donné ses envies! Du coup, mon employeur peut-il attendre le 25 juin pour me dire si les vacances sont acceptées ou pas? Ou bien a t-il une date limite? car autant dire que si je ne suis prévenu que 2 semaine avant pour réserver quelque chose c'est moins facile et je préfère décalé!

merci d avance

Par **P.M.**, le **30/05/2015** à **12:11**

Bonjour,

Devrait vous répondre dans un délai raisonnable et normalement ne peut pas changer la date moins d'un mois avant celle du départ...